Abidjan 8 Février 2022

Objet : Votre Démission

M. KONAN GASTON

Par lettre remise en mains propres datée du 07 Février 2022, vous nous avez informés de votre volonté de démissionner de notre entreprise.

Nous avons bien pris acte de votre décision et nous vous informons qu’au vue de votre comportement et de votre manque de professionnalisme, nous vous accordons une dispense de préavis.

Vous cesserez donc de faire partie des effectifs de SOS BOULONNERIE le samedi 12/02/2022.

Nous sommes à votre disposition afin de vous remettre votre certificat de travail, votre solde de tout compte, ainsi que votre attestation de travail.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur, l’expression de nos salutations distinguées.

 Responsable financier